

Travail complémentaire à celui à rendre pour la Chaire Jacques Leclercq « Famille et seconde modernité – François de Singly »

1. Le travail à effectuer portera sur « Un exemple du processus d'individualisation dans le couple ». Il comprendra quatre pages, alternant récit et commentaire sociologique.
2. Vous aurez, à partir de votre expérience, à sélectionner quelques « faits », quelques actions qui ont constitué dans une de vos relations sentimentales ou amoureuse une revendication, plus ou moins explicite, plus ou moins visible, d'avoir plus de pouvoir sur vous, vis-à-vis de votre partenaire.
3. Vous aurez à préciser aussi a) le cadre morphologique (couple cohabitant ou non, marié ou non, durée du couple, présence d'enfants) social (niveau d'étude et professionnel), culturel, idéologique (religieuse, politique, modèles familiaux) de votre couple, b) l'ambiance conjugale (quel degré de liberté vous laissait votre partenaire, quelles exigences avait-il vis-à-vis de vous), c) le mode d'organisation conjugale (qui faisait quoi ?), d) ainsi que l'âge que vous aviez au moment des faits et le stade conjugal auquel vous vous trouviez à ce moment (première rencontre, tout début de la relation...). Vous pouvez prendre plusieurs exemples situés à des moments différents.
4. Vous aurez à préciser encore si vous pensiez à l'époque que vous produisiez une « crise conjugale », si votre partenaire a eu l'impression que vous en faisiez une.
5. Le travail consiste en quelque sorte en une analyse de cas (la sociologie peut aussi adopter cette méthode surtout dans le cadre d'une sociologie de l'individu). Il ne s'agit ni de chercher à savoir si vous êtes « représentatif » de l'homme ou de la femme belge en couple, ni de vous situer par rapport à ce qu'on pourrait savoir de la conjugalité en Belgique. Vous devez comprendre comment l'injonction sociale qui demande à tous de devenir « individu individualisé », c'est-à-dire affirmant une identité personnelle, et en posant éventuellement des actes, des paroles qui font comprendre aux autres que vous êtes dans cette affirmation de soi, opère. La sociologie n'a pas comme référence d'autres principes que ceux qui sont, à une époque donnée, normes.
6. Vous pouvez souligner des essais sans suite, des échecs, des tentatives d'affirmation qui n'ont pas réussi. Vous pouvez décrire les compromis que vous avez acceptés de la part de votre conjoint, visibles dans l'écart entre votre revendication et ce que vous avez pu obtenir. Le processus d'individualisation se joue aussi dans la négociation.
7. Vous pouvez aussi si vous estimez n'avoir posé aucun acte, aucune affirmation de soi décrire ce que vous viviez à ce moment là et qui fait que vous n'en éprouviez pas le besoin.
8. Si vous n'avez pas vécu d'histoire sentimentale et/ou amoureuse, vous pouvez analyser une relation amicale, même ancienne, mais en précisant la nature de la relation.
9. Votre travail se distinguera surtout par la qualité de votre travail réflexif, sur la démonstration que vous ferez par les exemples choisis que vous avez bien compris ce qu'est le processus d'individualisation sous la seconde modernité. Le corrigé sera centré principalement par cette sociologie compréhensive, sans jugement, d'un individu en train de se construire par essais et erreurs. Vous réaliserez ainsi une forme de socioanalyse.
10. Vous pouvez prendre appui sur trois écrits de François de Singly : « Un moment du processus d'individualisation » (disponible sur le site de la Chaire J. Leclercq) ; *Sociologie de la famille contemporaine* (Armand Colin), *Libres ensemble* (Armand Colin).
11. Le travail sera « dactylographié », sans recto-verso.
12. Il devra être déposé en double exemplaire au secrétariat des étudiants du Département de sciences politiques et sociales, bâtiment J. Leclercq, b090, pour le lundi 25 mai 2009 à 14h au plus tard. Le lundi, le secrétariat est ouvert entre 12 et 14h. Aucun travail déposé en retard ne sera accepté.